CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E94058** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2025**

ÉDITÉ LE **28/05/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/08/1993
Forme juridique : SAS
Capital : 19 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 392 049 953 R.C.S.

Siret : **392 049 953** **00038**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 80 09412
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM NP2810220007864
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD NP2810220007864
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2024

Raison sociale : **ALTECI ENERGIE**

21 COURS JACQUES OFFENBACH
26000 VALENCE

Téléphone : 04 75 57 02 49 **Fax :**
Portable :
Site Internet :
E-mail : contact@alteci.fr
Responsabilité légale :
ASTIC LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	08/03/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	04/04/2024
5232	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m² Mention RGE	03/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	06/12/2022
o Poêle ou insert bois	06/12/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.